

Les signes visuels d'évolution

L'unité paysagère de l'agglomération angevine s'étend de la confluence des deux sillons structurants et fédérateurs (La Maine et le sillon ardoisier) vers les espaces interstitiels qu'ils dessinent.

Les signes visuels de la dynamique des paysages s'articulent autour de 2 thématiques :

- la banalisation des entrées d'agglomération et des franges urbaines,
- la modification du tissu urbain c'est-à-dire la recomposition urbaine.

1 - BANALISATION DES ENTRÉES D'AGGLOMÉRATION ET DES FRANGES URBAINES

- Les contraintes d'inondabilité semblent préserver les secteurs de prairies au nord et au sud de l'agglomération maintenant ainsi des limites franches densément végétalisées.
- En revanche, les secteurs est et ouest semblent soumis à une pression urbaine toujours croissante s'accompagnant d'une consommation importante d'espace et repoussant toujours plus loin les limites de l'agglomération.
- Visuellement, les entrées d'agglomération se banalisent s'articulant autour d'un registre de zones d'activités et commerciales, de panneaux d'informations et d'infrastructures mêlées : la lecture de la silhouette caractéristique se perd progressivement au profit d'un registre paysager plus industriel, aujourd'hui commun à toutes les agglomérations et non plus propre à Angers.

Quels sont les documents d'urbanisme servant de référence au développement de l'agglomération ?

Quelles sont, les principales intentions de développement et préconisations quant à la qualification et à la prise en compte des lisières...?

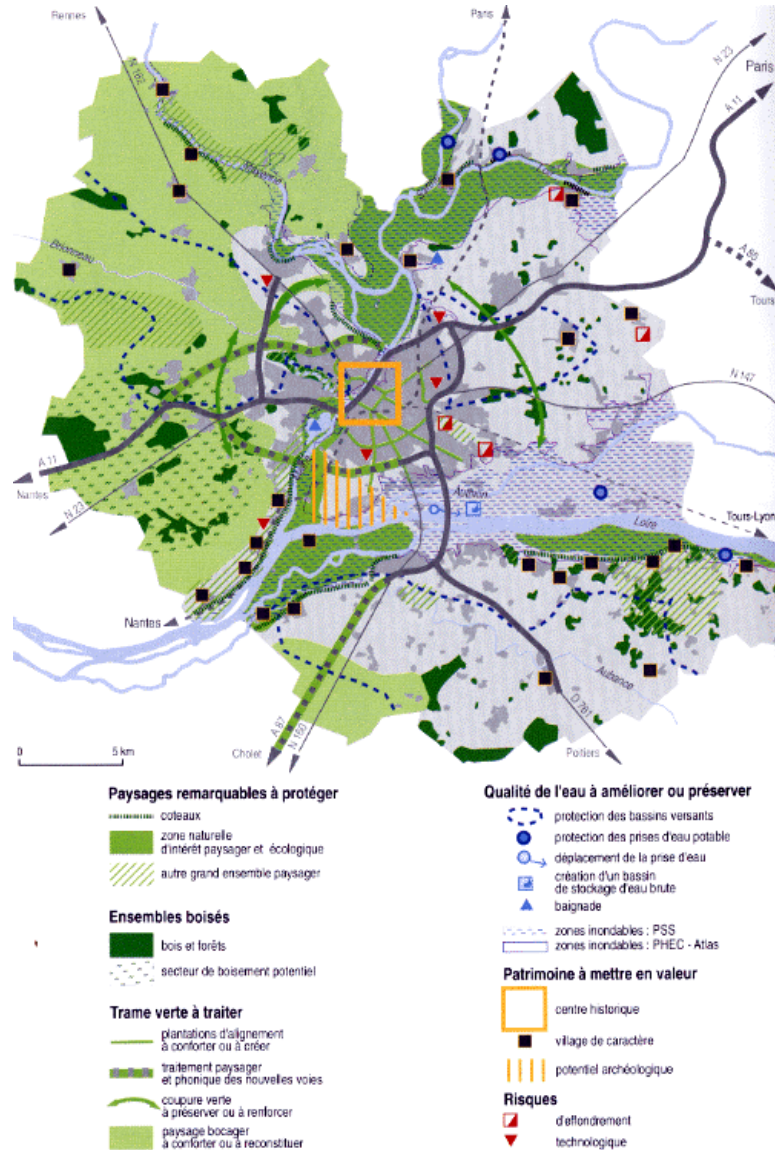
Quels sont les secteurs d'extension envisagés...?

2 - MODIFICATION DU TISSU URBAIN RECOMPOSITION URBAINE

On observe une restructuration et une ré-appropriation de certains quartiers : recomposition urbaine, revalorisation, modification des fonctions et usages... notamment la reconquête de La Maine et la valorisation des relations entre rivières et ville (ZAC Vasconi du front de Maine avec construction d'immeubles et ré-appropriation des berges de Maine), la requalification de secteurs d'urbanisation « verticale » (comme la Roseraie, Belle-Beille, Monplaisir... avec la requalification des voies et des espaces verts, des façades d'immeubles...), la transformation d'un quartier par l'affirmation d'une vocation universitaire de loisirs (exemple : Saint-Serge...)

Quels sont les différents projets et intentions de requalifications évoqués dans les documents d'urbanisme comme le plan paysage de l'agglomération angevine ?

DEVELOPPEMENT URBAIN : les axes du schéma directeur



STRATEGIES PAYSAGERES :

Les axes du schéma directeur :

"Créer une trame verte"

- assurer la continuité des plantations urbaines existantes
- assurer la continuité de la trame avec les paysages environnants
- la remise en valeur des entrées de ville
- la mise en valeur du site ardoisier de Trélazé

"Revaloriser et renforcer l'armature paysagère"

- protection des zones de contact entre ruralité et ville
- gestion des paysages des basses vallées angevines

"Maîtriser le front urbain"

"Gérer les paysages ruraux"

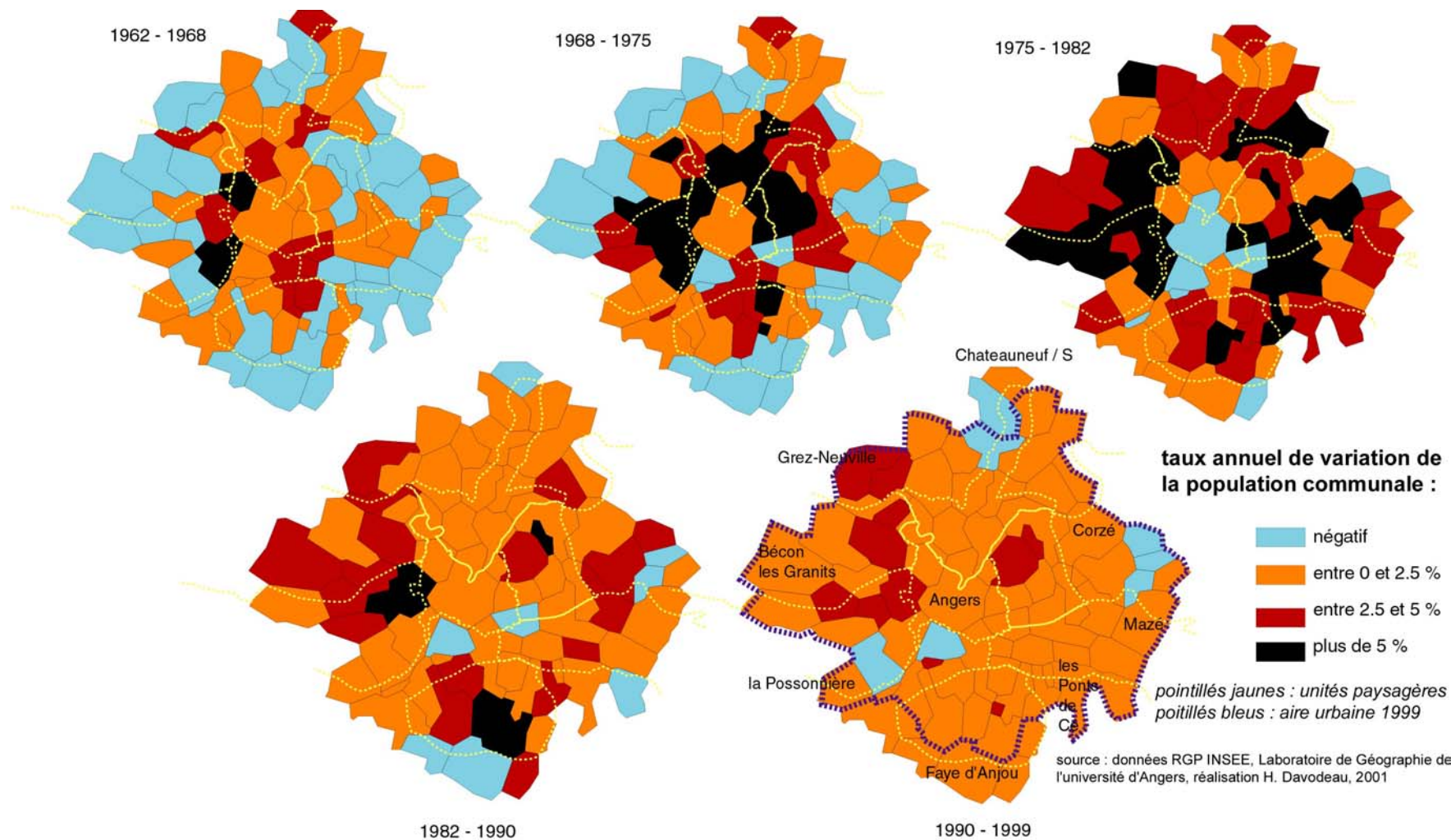
- maîtriser l'urbanisation diffuse
- gérer les structures végétales des paysages ruraux
- constituer un réseau d'espaces forestiers paysans

"Actions de protection et opérations ponctuelles"

- classement des sites sensibles
- mise en place de ZPPAUP

Les propositions de l'étude paysagère d'Angers :

- 1- la Maine urbaine : vers une centralité à l'échelle de l'agglomération
- 2- les espaces naturels liés à la Maine : vers une continuité entre l'île Saint-Aubin et le lac de Maine
- 3- les plateaux des Capucins : vers un plan de composition du paysage urbain
- 4- la crête de Frémur et le chemin des Trois Paroisses : vers une réinvention de la limite Sud d'Angers
- 5- les entrées et sorties d'Angers : vers des parkways et des boulevards urbains
- 6- les paysages-puzzle : vers une reconversion en quartiers de ville
- 7- les grands ensembles : vers une trame d'espaces publics



Cette chronologie du développement démographique des communes de l'agglomération permet d'illustrer la diffusion de la poussée périurbaine, aujourd'hui étendue en seconde et troisième couronnes.

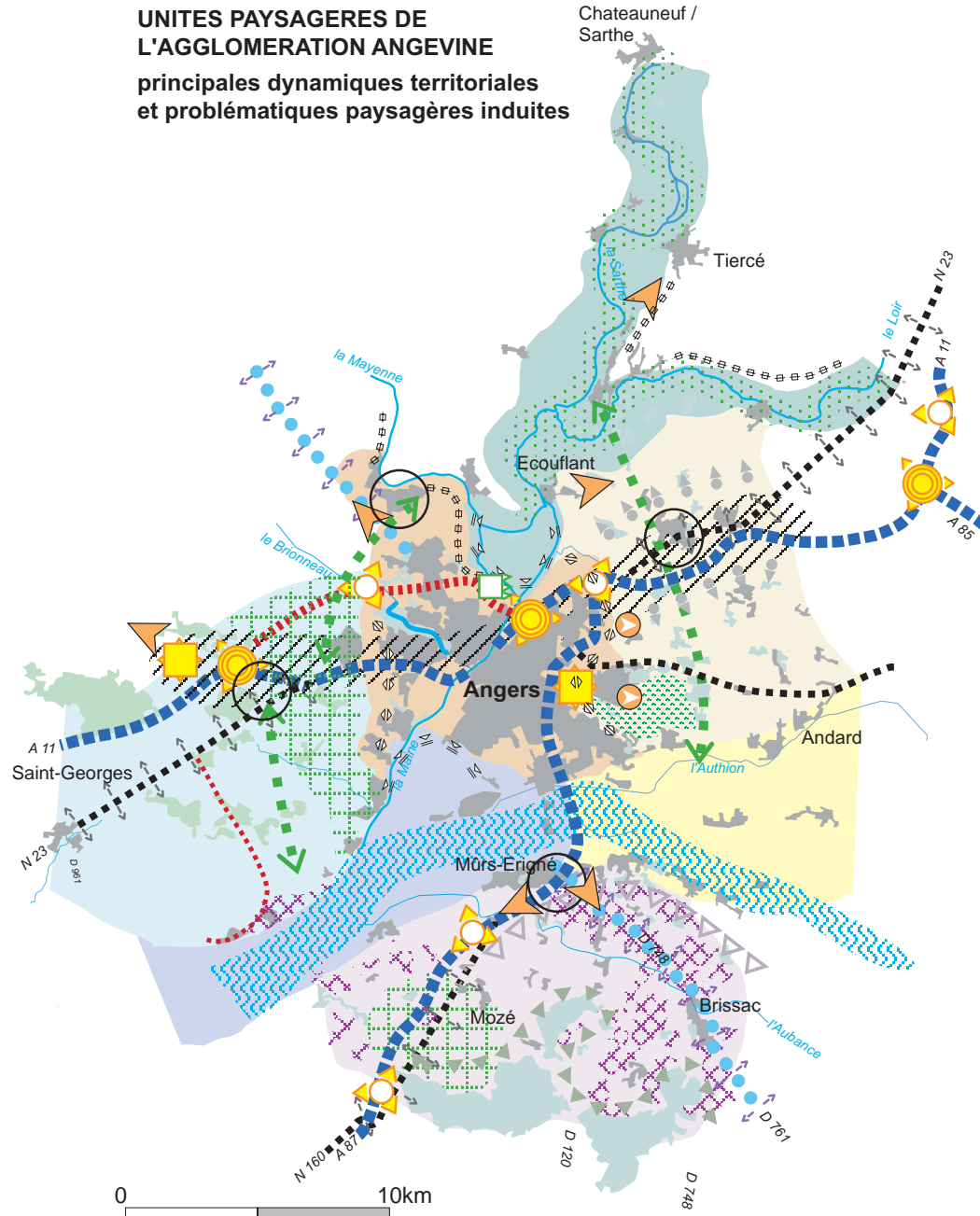
La dernière décennie est marquée par le développement des communes de l'Ouest de l'agglomération.

LES DYNAMIQUES EVALUEES A PARTIR DE...	HABITAT URBANISME PATRIMOINE	AGRICULTURE FORETS MILIEUX NATURELS	INFRASTRUCTURES ECONOMIE	AUTRES USAGES (loisirs, tourisme..)
LES ELEMENTS IDENTITAIRES DE L'UNITE	<ul style="list-style-type: none"> - La silhouette urbaine dessinée par certains monuments historiques : Château, cathédrale, tour saint Aubin - Les deux sillons structurants et fédérateurs : La Maine, le sillon ardoisier - Caractère et textures identitaires : <ul style="list-style-type: none"> - Les matériaux : schiste, tuffeau, grès, crépis clairs ... - L'eau - La diversité végétale : Production horticoles et maraîchères, coulées vertes urbaines, trame arborée, fleurissement ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Particularité des deux secteurs naturels en limite d'agglomération : au nord, la confluence des trois vallées (île Saint Aubin), au sud les prairies inondables de la Maine (La Baumette) - A l'ouest : une limite plus ou moins nette avec pénétration du maillage bocager dans l'agglomération angevine - Nombreux espaces parcs et espaces boisés au cœur du tissu urbain 	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures lourdes traversant l'agglomération et longeant la Maine. - Axes radiants de développement urbain vers les bourgs périphériques aujourd'hui englobés dans le tissu urbain diffus - Ceintures de boulevards et voies rapides accompagné du développement des zones à vocation industrielles et commerciales 	<ul style="list-style-type: none"> - Ville d'histoire et de culture, Angers développe un important réseau touristique au cœur de la ville et de ses abords - Tourisme industriel développé avec notamment les sites de production Cointreau - Espaces sportifs et de loisirs répartis dans le tissu urbain avec notamment le pôle aquatique du Lac de Maine
LES SIGNES VISIBLES D'EVOLUTION	<ul style="list-style-type: none"> - Banalisation et homogénéisation des lisières et des entrées d'agglomération. - Perte de la lisibilité de la silhouette caractéristique - Banalisation dans les extensions de la palette des matériaux identitaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Limites urbaines qui semblent être toujours repoussées plus loin, grignotage de l'espace bocager notamment vers l'ouest - Pression très forte sur l'unité limitrophe à l'est : l'influence de l'agglomération est celle qui se fait de plus en plus présente sur le plateau composite est au détriment des influences baugeoises et de la vallée d'Anjou 		
Forces et	Force : Des caractères identitaires forts	Force : - Le caractère inondable des prairies au	Force : Facilité de desserte	Force : - Ponctuation et

<p>Faiblesses A compléter</p>	<p>Faiblesse : Difficulté à garder leur force aux éléments identitaires et structurants qui se perdent dans un ensemble plus flou caractérisant une agglomération au sens large et non plus spécifiquement celle d'Angers</p>	<p>nord et au sud de l'agglomération empêche toute pression à l'urbanisation et garantit des portes d'agglomération vertes et naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - La qualité du bocage à l'ouest de l'agglomération - Une trame verte urbaine structurante <p>Faiblesse : Certaines lisières n'ont pas su jouer de l'équilibre végétal bâti malgré le potentiel végétal et agricole des secteurs limitrophes</p>	<p>Faiblesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution des liens entre ville historique et Maine du fait de la rocade (4 voies) passant au pied du château - Banalisation des entrées d'agglomération par l'extension des secteurs à vocation industrielle et commerciale qui possèdent leur caractère propre et ne répondent plus aux caractères identitaires d'Angers 	<p>animation du tissu urbain par des pôles verts</p>
<p>LES INDICATEURS STATISTIQUES</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Longtemps limitée à la première couronne, la pression urbaine s'exerçait en particulier sur les communes de l'Est angevin. Les communes de la frange Ouest ont connu une croissance démographique plus tardive. 2. Le développement démographique lié au redéploiement urbain touche actuellement les seconde et troisième couronnes. Même constat : la croissance a d'abord concerné les communes Est (Pellouailles - St Sylvain), puis Ouest (St Léger - St Lambert - La Meignanne). 3. Les plus fortes pressions se situeront sans doute dans les années à venir au sud de l'agglomération : secteur Louet / Aubance. 	<ul style="list-style-type: none"> - La contrainte inondabilité restreint le développement potentiel des communes des basses vallées angevines, ainsi que les communes riveraines à la Loire, et celles situées dans la vallée du Louet. - L'agriculture (élevage) dans l'Ouest de l'agglomération (secteur PDD) est fortement marquée par la diminution du nombre d'agriculteurs (St Jean de L, St Léger-des-Bois). Le secteur viticole Bouchemaine / Savennières / Possonnière résiste à la pression urbaine. - L'agriculture arboricole de l'Est Angevin résiste mieux que celle de l'Ouest. Sa localisation sur l'axe Angers-Paris, ainsi que le développement embryonnaire d'une agriculture périurbaine lui permettent de moins subir la pression urbaine. - En première couronne, le secteur maraîcher de St Gemmes est stable car protégé par les documents d'urbanisme. 	<p>L'axe économique de l'agglomération est un axe Ouest - Est, depuis la zone d'activités d'intérêt communautaire projetée autour de l'échangeur de Trousseau jusqu'au pôle de Seiches-Marcé.</p>	

<p>IMPACTS DE POLITIQUES OU EFFETS DE REGLEMENTATION</p>	<p>SD : principales extensions futures du noyau urbain : Beaucouzé, Avrillé, St Barth-St Sylvain Entrées de ville à retraiter : Montreuil-J, St Jean-d-L, Mûrs-E, St Barthélémy-d'A, St Sylvain d'A</p> <p>- PPR : Interdiction des extensions urbaines en secteur inondable.</p>	<p>SD : Volonté de maintien de "ceintures vertes" : à l'Est St Barth/St Sylvain/Pellouailles, et à l'Ouest St Martin-d-F / St Jean-d-L /Avrillé. Secteur de boisement potentiel autour de St Martin-d-F Zones naturelles d'intérêt paysager et écologique : basses vallées angevines, vallée du Louet Paysage bocager à reconstituer ou conforter autour de Mozé et sur l'ensemble des secteurs ouest. Volonté de protection du bassin versant du Brionneau</p>	<p>SD : Volonté de conforter l'axe économique majeur avec, en pôles économiques complémentaires, Montreuil-J et Trélazé.</p>	<p>- Volonté politique du CG de valoriser le potentiel touristique du bassin de la Maine.</p> <p>- Projet de "mise en tourisme " de l'île St Aubin .</p>
<p>CONNAISSANCES DE PROJETS</p>	<p>Urbanisation du plateau des Capucins.</p>	<p>- Natura 2000 : impact de la gestion des vallées inondables sur l'évolution des paysages ?</p> <p>- Impact de la labellisation de la viande bovine des vallées alluviales ("l'éleveur et l'oiseau") sur l'économie d'élevage, et donc sur les paysages des vallées inondables aux portes de l'agglomération ?</p>	<p>- Contournement autoroutier Nord de l'agglomération, avec création d'échangeurs : St Serge, Troussebouc, RD 106 et RD 107</p> <p>- Question en suspend de la rocade Sud ?</p>	<p>Devenir du site ardoisier de Trélazé ?</p> <p>Parc du végétal d'Avrillé</p> <p>Ouverture au public de la forêt de Bécon ?</p>
<p>PROBLEMATIQUES PAYSAGERES</p>	<p>- Problématique de maîtrise du front urbain (lisières urbaines)</p> <p>- Maîtrise des effets paysagers induits par la pression foncière en 2^{ème} et 3^{ème} couronnes</p>	<p>- Problématique de maintien d'une activité agricole viable sur les franges urbaines, en particulier à l'Ouest (dégradation du bocage).</p> <p>- Problématique d'affirmation des coupures vertes vis à vis d'une tendance à la jonction des centres urbains périphériques.</p>	<p>- Problématique de gestion des effets paysagers induits par les échangeurs autoroutiers en projet.</p> <p>- Problématique de gestion des effets paysagers induits par les zones d'activités.</p> <p>- Problématique des portes d'agglomération (SD : Montreuil-J, St Sylvain, Mûrs-E).</p>	<p>Problématique de cohabitation des usages agricoles et récréatifs sur les marges périurbaines.</p>

**UNITES PAYSAGERES DE
L'AGGLOMERATION ANGEVINE**
principales dynamiques territoriales
et problématiques paysagères induites



Agence Bosc-Pigot, B. Duquoc, Vu d'Ici, Laboratoire de Géographie de l'Université d'Angers, Réalisation CARTA, HD 2001.

légendes communes

- dynamique de redéploiement urbain de l'agglomération angevine
- urbanisation "de comblement"
- point majeur du développement économique
- échangeur autoroutier (impacts économiques potentiellement forts)
- point stratégique du développement économique
- axe économique majeur
- espace bâti
- axes routiers en voie d'affirmation
- réseau autoroutier
- axes routiers structurant le développement économique (pression foncière)
- impacts du développement économique
- projet routier
- portes d'agglomération
- massifs boisés principaux
- la vallée de la Loire

unité paysagère des basses vallées angevines

- paysages marqués par le développement de la populiculture
- impacts du Parc du Végétal
- développement bâti sur les coteaux

unité paysagère du plateau périurbain Est

- site ardoisier en attente de reconversion
- coupures vertes inscrites au Schéma Directeur
- pression urbaine sur les franges arboricoles de l'Est Angevin

unité paysagère du plateau périurbain Sud

- surfaces viticoles relativement stabilisées
- mais subissant la pression urbaine sur leurs franges
- pression urbaine sur les franges forestières
- bocage en voie de destruction sous l'effet de la pression urbaine

unité paysagère du "noeud angevin"

- contournement autoroutier Nord en projet
- fronts urbains francs
- lisières urbaines sous pression